



APPEL À CANDIDATURE - RESIDENCE D'AUTEUR (30 jours)

1^{ère} période : avril-mai 2019

2^{ème} période : novembre-décembre 2019

Le Relais Culturel Régional, l'Usine Utopik accueille chaque année des auteurs en résidence pour mener un projet d'écriture durant un mois.

L'Usine Utopik est un Centre de Création Contemporaine, Relais Culturel Régional implanté en milieu rural, dans les anciennes serres horticoles de Tessy-sur-Vire en Normandie.

Projet initié par l'Usine Utopik, les résidences d'auteur se déroulent sur le territoire et offrent un cadre privilégié de réflexion et d'expression autour d'un projet personnel. Le centre contribue à soutenir les artistes dans toutes les phases de leur travail, de la recherche à la diffusion.

Lieu d'échanges et de rencontres, les résidences facilitent le développement local à travers un programme d'actions destinées à un public diversifié et créent une véritable dynamique culturelle.

Les projets liés au territoire, à son histoire et à sa géographie sont fortement appréciés. Les auteurs sont ainsi amenés à questionner leur travail au regard du territoire et pouvant impliquer la population locale

LA RESIDENCE

L'Usine Utopik accueillera en 2019 deux écrivains, en partenariat avec des structures culturelles et éducatives locales. Chaque auteur sera invité durant 30 jours (période consécutive).

La résidence est ouverte à tous les genres littéraires, aux auteurs français et étrangers francophones.

Les candidats seront sélectionnés par un jury constitué de spécialistes du monde littéraire et des représentants de l'Usine Utopik.

Conditions d'accueil :

L'auteur sera logé soit dans un appartement sur la commune de Tessy-sur-Vire qu'il partagera avec d'autres artistes, soit à proximité du lieu partenaire. L'auteur devra travailler au sein et avec les médiathèques et établissements scolaires partenaires au projet. La résidence est

assortie d'une allocation de 2229 euros brut, soit 2000 euros net. Cette allocation est reversée en droits d'auteur. L'Usine Utopik se charge de reverser 1,1% de contribution diffuseur. Les communications téléphoniques et les frais de déplacement sont à la charge du résident. La structure s'engage à faciliter la rencontre avec le milieu culturel local et cela à la demande de l'auteur.

Critères d'admissibilité :

- Langue d'écriture: français
- Avoir un projet d'écriture littéraire (roman, nouvelle, récit, poésie, livre graphique) à développer en résidence.

Contreparties :

Pendant la résidence, l'auteur consacrera 50% de son temps de travail à sa création et 50% à des actions de médiation (ateliers d'écriture, lecture, rencontres et débats...) en direction du public scolaire et plus largement sur le territoire. Les actions seront préparées en amont entre les partenariats de l'Usine Utopik (Médiathèques, bibliothèques, centres de documentation, établissements scolaires...) et l'auteur.

L'auteur s'engage à produire un travail de création durant sa résidence, à en faire la restitution auprès du public et à participer aux actions de médiation prévues dans le cadre de la convention. Les déplacements liés au projet (animations, lectures, ateliers...) sont assurés par l'auteur. L'auteur accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits, photos, etc.) soient mises en ligne sur le site Internet et sur les différents supports de communication édités par l'Usine Utopik.

Objectifs de la résidence :

- Développer de nouvelles approches de la lecture et de l'écriture, en particulier chez un public jeune.
- Dynamiser la lecture publique sur le territoire.
- Encourager la création en permettant à un auteur, écrivain, de développer son projet d'écriture, en s'immergeant dans l'environnement local du lieu de résidence.
- Construire un autre regard sur la création pour tous les publics.

L'auteur devra fournir un dossier de candidature :

- un dossier présentant son travail personnel
- un CV et une bibliographie mis à jour
- une note d'intention décrivant le projet d'écriture et les thèmes d'animation
- des ouvrages, documents, textes déjà réalisés
- une attestation d'assurance responsabilité civile.

Courrier accompagné d'une enveloppe au format du dossier, affranchie et libellée (noms et adresse du candidat pour le renvoi des dossiers non retenus).

Les courriers électroniques sont acceptés (fichier en format PDF uniquement).

Objet du mail : **Candidature résidence auteur 2019**

Les candidats seront informés des résultats de la sélection par courrier électronique. En raison d'un nombre conséquent de dossiers envoyés chaque année, nous ne pourrons malheureusement apporter à chacun toutes les précisions suite à un refus.

Le comité de sélection se réunira fin novembre 2018. Les artistes présélectionnés seront conviés à un entretien téléphonique ou par skype à partir de cette date.

Dossier de candidature à envoyer avant le 16 novembre 2018

à Xavier GONZALEZ Directeur de l'Usine Utopik - Centre de Création Contemporaine / La Minoterie / 50420 TESSY BOCAGE ou par e-mail : usineutopik@gmail.com

Informations complémentaires

Xavier Gonzalez, directeur / Delphine Grimaud, coordinatrice culturelle
02 33 06 01 67 ou usineutopik@gmail.com

www.usine-utopik.com